

ACNV-SR: Comité du 10 septembre 2019

Présents: Arnaud, François, Laure, Olivier, Soraïa, Véronique

Absente: Géraldine

Remboursement IIT Chantal

Laure a couvert les frais de formation et d'hébergement de Chantal.

Le comité est d'accord que l'argent originalement dédié à Kevin soit donné à Laure pour rembourser son avance à Chantal, sachant que cet argent a été remboursé par l'organisation de l'IIT quand il a été confirmé que Kevin ne pourrait pas venir (faute de visa).

Témoignages

Proposition de Soraïa pour recueillir des témoignages de personnes ayant bénéficié d'argent de la part de l'ACNV-SR ou de personnes se formant à la CNV.

Après discussion, le focus est mis sur des personnes ayant bénéficié d'argent de la part de l'ACNV-SR ou sur des membres de l'ACNV-SR (qu'est-ce qui motive ces personnes à cotiser, etc.). Ce qui touche à la formation est plutôt du domaine des formateurs.

Soraïa va contacter des gens en fonction des informations fournies par Véronique.

De manière plus générale, Véronique va transmettre le fichier des membres à tout le comité.

Rencontre avec les formateurs

Il ne s'avère pas possible de participer à la réunion, car personne n'est disponible pour assister Laure sur la présentation du sujet.

L'alternative est d'écrire une lettre qui présente la situation, les intentions du comité et les questions aux formateurs-trices, pour permettre la préparation d'une réunion spécifique.

François fait le brouillon de lettre et le soumet au comité.

Suivi de la réunion de juillet

Le principal élément reste la réalisation d'un site web séparé, permettant une communication autonome de l'ACNV-SR.

Arnaud propose que le thème central de la prochaine réunion soit la vision que nous avons pour l'ACNV-SR, ce qui définira ce que nous voulons mettre sur le site. Tout le monde est d'accord.

François indique qu'il pourrait réaliser le site, qui est assez simple techniquement, contre défraiement (estimation entre 500.- et 1'000.-). De toute façon, l'association ne peut pas se payer les services d'une agence.

François soumet une ébauche de proposition au comité.

Véronique indique qu'il y a en tout cas 1'000.- du budget qui ne sont pas encore alloués.

François rappelle que l'on paye aussi pour l'utilisation du site cnvsuisse.ch et de sa newsletter (chacun 300.-/an).

Points pas abordés

Soumis par Olivier:

- Le comité doit-il s'appeler/être un "comité"?
- Est-il opportun d'avoir un cercle "CNV et systémique" (dans le sens de "changer le système")?

Prochain comité

Date à définir.